N° 3125 — 9e Année | CINQ CENTIMES | Lundi 4 Janvier 1897

RÉDACTION & ADMINISTRATION:
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

AUX DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX

Les sénateurs républicains du Nord vous demandent le renouvellement de leur mandat, à l'exception de M. Screpel, qui se retire pour raison de santé. Le Congrès républicain a désigné, pour le remplacer sur la liste, M. Emile Dubois, le dévoué député de Douai.

Tous, vous connaissez ces vieux républicains.

Vous connaissez leur passé démocratique, leurs longs services rendus au pays, leurs luttes généreuses, pendant tant d'années et aux heures difficiles, pour la République, pour la liberté.

Vous savez comment ils ont rempli les mandats qui leur avaient été confiés, dans les diverses assemblées où ils ont été appelés à représenter leurs concitoyens.

Dites, si ces républicains intègres, si ces hommes de devoir et d'honneur ont toujours votre confiance !

Dites, si après tant d'années de labeur et de dévouement à la chose publique, après avoir tant de fois reçu les témoignages éclatants de la profonde estime du parti républicain, ils ont tout à coup démérité.

Dites, s'ils sont toujours dignes d'être vos élus.

Ils sollicitent vos suffrages, présentés par le Congrès républicain que vous avez vous-même formé.

Ils sont déjà les élus d'une assemblée de vos délégués ; ils sont les candidats du parti républicain tout entier.

Que représentent, en face d'eux, les candidats de la coalition cléricale-boulangiste ?

Qui les a investis de la candidature ? Qui les a mystérieusement désignés ? C'est ce qu'ils se sont bien gardés de divulguer.

Electeurs Sénatoriaux,

Veus ratifierez aujourd'hui les choix du Congrès républicain !

Vous affirmerez, contre les collectivistes et contre les cléricaux, l'union féconde et puissante du parti républicain du Nord.

Vous acclamerez, contre les utopies dangereuses des uns et contre les tentatives de réaction des autres, une politique de progrès, d'union républicaine et de liberté.

ET VOUS VOTEREZ POUR

MM. Claeys, Depreux, Alfred Girard, Maxime Lecomte, Géry Legrand, Trystram et Dubois.

VIVE LA REPUBLIQUE !

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

LA « DÉPÊCHE » DÉSAVOUÉE
par M. Bouilliez

Avec sa coutumière habileté, trop souvent exempte de scrupules, la *Dépêche* avait essayé de faire bénéficier son candidat clérical, M. Emile Bouilliez, de la légitime réputation dont jouit son beau-frère, M. Achille Bouilliez, sénateur républicain du Pas-de-Calais.

Le journal clérical comptait beaucoup sur cette petite manœuvre pour jeter quelque confusion dans l'esprit des délégués sénatoriaux et pour leur faire croire qu'il existait quelque similitude entre les opinions de M. Emile Bouilliez et celles de M. Achille Bouilliez, qui est un républicain modéré, mais très ferme et très sincère.

Malheureusement pour notre confrère, l'honorable sénateur n'a pas consenti à se prêter à ses trop lâches combinaisons.

Et voici la protestation qu'il lui a hier adressée :

Izel-les-Hameau, 31 décembre.

Monsieur le directeur de la *Dépêche*.

Je vois dans le numéro du 30 décembre de la *Dépêche* que vous faites figurer mon nom dans la notice consacrée par vous à un de vos candidats, M. Emile Bouilliez. Je le regrette vivement.

Il se peut que M. Emile Bouilliez soit mon beau-frère, mais à la suite du règlement d'affaires, à propos de la succession et du testament de ma belle-mère, ma femme et moi avons rompu toutes relations avec lui et nous ne le connaissons plus.

Je suis d'ailleurs un vieux républicain sans épithète, n'ayant rien de commun avec M. Emile Bouilliez. Je serais désolé qu'aucune confusion fut établie entre nous et que la faible notoriété dont je jouis peut-être dans la région du Nord put nuire à mes anciens collègues et amis de la liste républicaine.

J'attends de votre courtoisie l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain numéro et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma haute considération.

Achille BOUILLIEZ.
Sénateur du Pas-de-Calais.

Nous le répétons : M. Bouilliez est un républicain modéré qui marche au Parlement, avec ses collègues, MM. Camescasse, Ringot, Ribot, Jonnart, Baudenot, Georges Graux.

Sa protestation n'en est que plus significative, et montre quels sentiments éprouvent tous les républicains, sans exception, à l'égard des candidats clérico-boulangistes de la *Croix* et de la *Vraie France*.

Ajoutons que dans la lettre particulière qu'il nous a adressée pour nous communiquer le texte de sa protestation, M. Bouilliez nous dit :

« **Je souhaite plein succès à nos amis qui figurent sur votre liste, et j'espère que dimanche prochain les Ardennes du Nord les enverront tous au Sénat.** »

Nous joignons nos vœux à M. Bouilliez que ses vœux seront dimanche entièrement exaucés.

TARTUFES

La *Dépêche* prend des airs étonnés à propos de ce qu'elle appelle notre « polémique odieuse. »

Nous aurions incriminé « les honorables candidats républicains libéraux. » Et si nous avons publié une série de condamnations prononcées contre des ecclésiastiques, c'est « probablement pour faciliter au second tour le rapprochement avec le *Recueil* ».

Il est assez plaisant de voir prendre ce ton compassé au journal clérical qui dans une élection législative récente, fit porter toute sa polémique sur l'état de santé du candidat républicain.

On n'insulte pas ses adversaires en face, à la *Dépêche*. Mais on ne perde pas les atteindre devant aucun prétoire, devant aucune vilenie.

Les coups sont moins rudes, peut-être, mais à coup sûr plus vaniteux et plus empoisonnés.

Nous avons incriminé « les honorables candidats républicains libéraux ». Nous les avons attaqués dans leur vie publique, et nous n'avons pas avoir dépassé la mesure de la polémique permise en période électorale.

Encore y a-t-il cette différence entre les taloches rouges de la *Dépêche* et nous que, si dans l'ardeur de la bataille nous pouvons offenser nos adversaires, nous ne nous dérobons point à la responsabilité qui nous incombe.

G. R.

RÉPUBLICAINS-LIBÉRAUX

Parmi les journaux qui soutiennent les prétendus républicains libéraux de la *Dépêche* et de l'*Union*, figure le *Journal de Roubaix*.

Or, voici en quels termes ce journal manifestait ses sentiments républicains :

« J'ai lu, ainsi que Cassagnac, écrivait dernièrement le *Journal de Roubaix*, quand il y a quelques jours on m'a dit qu'il était vraiment toutes les limites permises sur la *République* et inscrivait « Liberté » en tête de la première colonne de sa feuille, comme pour désigner au mépris de tous un gouvernement *de la honte de cette qui nous avons depuis 25 ans*, ces paroles « République de salauds ». Le mot est énergique, *il est précis* ».

Et voilà les républicains libéraux ! Zaze un peu s'ils n'étaient pas libéraux.

Aux électeurs sénatoriaux

Votez tous, pour les candidats choisis par le Congrès républicain.

Ces candidats prennent l'engagement formel de porter et de défendre au Sénat les projets de lois suivants :

1° Le crédit agricole, au renouvellement du privilège de la banque de France.

2° *Sucrerie* et *Distillerie* agricoles ayant les mêmes lois de faveur pour lutter avantageusement contre le *Sucre* et l'*Alcool* étrangers, droits sur les mélasses, primes sur les sucres et autres....

3° Défendre intégralement tous les produits de la culture et des industries contre la concurrence étrangère.

Un groupe de républicains entièrement dévoués au bien-être du peuple et au travail national :

E. Eloir, président de la Chambre syndicale des Producteurs de graines de betteraves de France, à Lille.
Beauvois, agriculteur à Faumont.
Laurent-Mouchon, président de l'Association du Mérite agricole, à Orchies.
L. Guislain, agriculteur à Nomain.
H. Simon, Officier du Mérite agricole, à Landas.

SOUHAITS

Nulle heure n'est plus propice aux vœux et tous les bons citoyens en peuvent et doivent faire pour la prospérité de la chose publique.

Nulle heure n'est plus favorable pour nous persuader à nous-mêmes que ces vœux ne sont pas un jeu de notre imagination et une simple aspiration de notre âme bienveillante. La trêve des confiseurs se développant sans autre entrave qu'un temps trop chargé d'humidité, amène d'une paix profonde entre les nations européennes, et, chez nous, le calme presqu'aussi profond des élections sénatoriales, nous porte à l'optimisme.

Nous pouvons donc nous permettre les vœux les plus fantaisistes comme les plus sérieux. Qui sait ? Les premiers se réaliseront peut-être avant les seconds.

Nous pouvons souhaiter, par exemple, qu'une crise ministérielle devienne un événement, que la longévité des cabinets se mesure à la durée des législatures; que la sincérité soit la règle absolue des hommes politiques, que la France, cette si haute personne morale, voie traiter son budget avec le soin et l'économie qu'un particulier met à équilibrer ses revenus et ses charges.

Dans ces vœux si parfaitement optimistes, nous désirons qu'on considère la nomination de M. Paul Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, comme un acte de haute impartialité gouvernementale et une œuvre de dévouement patriotique de la part du jeune et vaillant député de l'Yonne. Les appréhensions si nombreuses et si considérables qui saluent cette nomination encagerent de plus en plus le Cabinet à rendre justice à ses adversaires et les membres de l'opposition à devenir aptes à de plus hautes fonctions par leurs capacités et leur application au travail.

Nous souhaitons que la conférence de M. Deschanel, à Carmaux, soit l'aurore d'une lutte pacifique des idées, sans attaques personnelles, et d'une restauration complète de la liberté de réunion.

Nous souhaitons d'avoir, dans le cours de l'année qui va s'ouvrir, une armée coloniale ; mais nous souhaitons tout aussi vivement que nos gouvernants n'aient pas la tentation de trop se servir du nouvel instrument. Son armée coloniale doit servir à la France à tirer quelque profit de son vaste empire colonial et y assurant l'ordre et la paix ; mais non à conquérir de nouveaux territoires, exigeant de nouveaux sacrifices d'hommes et de millions.

Serait-ce abuser de la patience des divinités protectrices que de les solliciter d'inspirer à tous les Français une bienveillance mutuelle, les sentiments d'une véritable fraternité ?

Souhaitons qu'elles dictent au duc d'Orléans, lors même qu'il écrit à M. Cornély, des manifestes d'un style plus clair et plus raisonnables au fond. Pourquoi si plein de bonne volonté pour l'amélioration des relations extérieures de la République Française, le jeune prince n'abdiquerait-il pas « un devoir plus grand que son droit » pour accepter une délégation officielle auprès des puissances étrangères ? Ce serait une nomination plus sensationnelle que celle du nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine et plus significative encore au point de vue de l'union entre tous les Français.

En attendant, souhaitons très sérieusement et du fond du cœur que la Chambre des députés, qui n'a plus à fournir qu'une carrière de seize mois, et le Sénat, dont les fiers des membres aura reçu une consécration nouvelle mettent de côté toute animosité et toute rancune pour travailler du meilleur accord à réaliser toutes les améliorations que désire la grande masse du pays et qui constituent le programme commun du parti républicain.

Un dernier vœu : que la grande ombre de Lamourette ne vienne pas planer, en menaçant pronostic, au-dessus de ces peuples en paix et de ces assemblées en trêve. L'histoire nous a trop bien appris que les baisers Lamourette sont sans lendemain.

Maxime LECOMTE.

AU JOUR LE JOUR

Les Coulisses de la Morgue

Alors qu'autour de la pierre tumulaire de la Morgue parisienne s'organise un pèlerinage ému vers le cadavre de ce pauvret-martyr dont la seule friandise de vie fut une caresse de chien, le home suprême des machabés sinistrement léché par les eaux bouceuses d'une Deûle souillée, devient pour un chroniqueur une actualité lugubre et c'est le moment où la vague salie se faisant volontiers mangeuse d'hommes, d'évoquer cette ruine lépreuse, écroulée en ce décor vénitien du Vieux-Lille. Vous la voyez d'ici la morgue illloise avec ses bois pourris et verdis de mousse champignonneuse, où le vent par les vitres brisées danse sarabande folle, s'endormant sur le pavé déchaussé qui semble fuir sous sa base croulante.

De cette mature ignoble, on s'attend à voir s'évader le maigre lépreux de la légende à la peau scaillaise, signalant sa présence contaminée de sa clochette sonore et l'on est tout surpris de voir une bonne vieille aux cheveux roulés comme nos mères grands s'envoler de son pas trottinant et menu. Et je la sais, la triste vestale de morgue où ne doivent brûler que les feux follets échappés des pourritures humaines. Elle trottine, trottine vers ce moulin à chiens où niche probablement sa masure dans les flaques gluantes qui, aux premières inondations, deviennent des mares infectes. Et nous entrons de compagnie dans sa maisonnette où en groupant de vieux chromos, des lettres mortuaires et des images défraîchies, la coquette femme qui vit en toute vieille a trouvé moyen d'égayer l'humble logis.

Les deux places, dont l'une en suspente, pourraient tenir dans la main d'un géant, et Constantin, cet homme à hauteur, eut facilement joué à jongleurie avec le mobilier de la brave dame. Mais tout cela est propret, astiqué de main agile, amoureusement frotté, et ces belles clartés de logis mises en valeur encore par des gravures illustrées où chante toute l'histoire de *France, vous mettent malgré vous l'âme en gaieté*. Alors on cause d'histoires très tristes et très lugubres, d'histoires de morgue toutes pleines de squelettes, spéroïques et bouillardeuses *où cela finit par des décès et où les amoureux se* retrouvent sur des lits de pierre très froids et très malsains.

On conte encore comme dans les veillées bretonnes les romancements de vague qui jettent brutalement au rivage des noyés au chef décapité (ainsi celui de la semaine dernière dont on me montre l'humide vestion) ou conte les tra*trises de l'incendie qui une nuit de mardi gras* 1876 brisait sur le pavé quatre infortunées filles de joie enfermées dans une rue très alphabétique et le petit frisson vous saisit gentiment à *fleur de peau quand la gardienne lamentable* évoque le choléra lillois.

On le voit vivre sa vie rongeuse escaladant les escaliers pauvres étranglant de sa main verdâtre *dans un pêle-mêle horrible, femmes, enfants* et vieillards et ma causeuse prend des airs *étrangés lorsqu'elle se montre superbe ensevelissant et nettoyant de ses mains charitables ses hôtes d'une nuit jetés au charnier de la morgue.* Puis la longue litanie des cadavres reprend : c'est sa prédécesseuse ; la grande Céleste la Cuirassière puis son mari que très simplement et très noblement elle enfouit elle même ; ce sont encore ces petits parisiens venus on ne sait pourquoi, on ne sait comment en leurs habits de velours échancré à la morgue lilloise pendant l'année terrible ; c'est enfin cette sublime infortunée couchée il y a un an avec sa fraîcheur et sa jeunesse de belle d'amour sur la stalle immonde.

Et la condition adorable dans sa primeur naïveté de tous ses dévouements et de tous ses efforts, c'est que Mme Dentulieux, l'hôtesse de la Morgue n'avait pas la vocation, c'est qu'il y a tantôt trente-sept ans, l'odeur d'un cadavre lui donnait la nausée, et que malgré ces hésitations et ces angoisses elle a voué à devenir pour un infime salaire, une merveilleuse gardienne ayant toutes les délicatesses, se prodiguant aux malheureux, non seulement vaillante veilleuse de morts, mais sublime soigneuse de malades. La vie ne lui a pas été douce : elle a perdu toute jeune un mari qu'elle adorait et elle est restée très seule dans son humble logis du Moulin-aux-Chiens. Pourtant, malgré ces blessures de destinée, elle a conservé une philosophie souriante ayant gardé précisément comme une fleur parfumée un esprit jeune, naïvement jeune.

Sa grande préoccupation du moment était sa lettre à *Monsieur le Maire*, chaque année la municipalité la sachant aussi pauvre qu'honnête lui faisait tenir ses étrennes, de très larges étrennes pour cette modeste et cette gagne-petit et elle a gardé de ces surprises annuelles un reconnaissant souvenir à ses bienfaiteurs, comme elle les appelle. Alors elle s'est dit tout bonnement qu'elle allait envoyer à M. le Maire sa requête et qu'il lui continuerait le précédent. Et elle trembla la pauvre sinet qu'une promesse écrivant à son amoureux et ses vieilles mains tâtonnaient sur le grossier papier qui allait servir à la lettre, la belle lettre du nouvel an.

Puis nous quittons compère et compagnonne, la maisonnette qui abrite depuis plus de vingt ans « une conscience » joyau humain pas banal à cette époque et nous retournons lentement à petits pas à la Morgue. Le soir tombe et sur les ponts courent des lumières. Et la Deûle huile, huile éternellement ses ondes souillées, grasses et calpolonies faisant des carcasses noires aux pierres sèches et insensibles des quais. La Morgue dresse avide ses réserves de mort, autre monstrueuse bête accueillante aux machabés et la porte qui se referme derrière nous a des bruits de cercueil fermé. Involontairement je cherche des yeux l'inscription désespérante du Dante qui cadrerait avec ces murs pourris et déjetés.

Ma voisine qui n'a point ces sensations, trottine à nouveau à mes côtés. Fantastiquement la lumière de la chandelle pauvre fait son ombre immense sur la muraille et en bonne ménagère se sentant chez elle l'aimable hôtesse, m'offre le tour du propriétaire : « Ici, dit-elle, nous lavons le mort à grande eau ; voici le chaudron qui sert au séchage des vêtements. J'oubliais de vous montrer la pierre où les cadavres sont exposés. Je l'ai vue tailler il y vingt-sept ans. Depuis cette époque, aucune cassure ne s'est produite. » Alors, je songe qu'il fait grand air et grand clair au dehors, que les étoiles sèment dans le ciel leur vie lumineuse et je m'éloigne de cette sorcière, qui veut sans doute me conduire au Sabbat.

Sur l'orée de la porte, je m'arrête pris de remords, tous mes respects et mes admirations revenant généreux à cette brave de la vie, à cette vaillante gardienne des morts dont les mains ensevelissantes ont donné au dernier sommeil la suprême marque de respect et contrement aux usages de l'endroit, où personne ne se s'inquiète, je salue très bas la reine de la Morgue.

G.-D. JEANDOUZY.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

La réponse de M. Faure
AU CZAR

Paris, 2 janvier. — M. le Président de la République a envoyé le télégramme suivant à l'empereur Nicolas II, en réponse aux souhaits de ce dernier.

Le Président de la République Française à S. M. Nicolas II, empereur de toutes les Russies, » A Tsarkoie-selo.

Paris, 1er janvier 1897.

Je suis profondément touché des termes dans lesquels Votre Majesté m'adresse ses félicitations, et je la remercie ainsi que S. M. l'Impératrice des sentiments qu'elles expriment pour la France.

Nous évoquons, nous aussi, avec une vive émotion, le souvenir si précieux de votre présence parmi nous, et je vous prie de recevoir les vœux que nous formons pour le bonheur de Votre Majesté et de S. M. l'impératrice, pour celui de S. A. I. la grande-duchesse Olga et pour la grandeur de la Russie.

Signé: Félix FAURE.

Ministres dans le Midi

Paris, 2 janvier. — M. Méline, président du conseil, accompagné de M. Etienne, est parti hier soir pour Nice.

Une dépêche de Marseille annonce qu'il a été reçu ce matin à la gare de cette ville par le préfet des Bouches-du-Rhône.

D'autre part, M. Hanotaux est parti ce matin pour Hyères, où il doit rester quelques jours.

Enfin, M. Henri Boucher, ministre du commerce, est également parti ce matin pour le Midi.

Bruit de la démission de M. Doumer
comme gouverneur de l'Indo-Chine

Paris, 2 janvier. — Si l'on en croit certaines personnes de l'entourage de M. Doumer, ce dernier se serait montré très affecté des commentaires que s'a mêlaient amis ont tenu sur son acceptation du gouvernement général de l'Indo-Chine. M. Doumer aurait même parlé de démission. Je ne vous passe ces bruits que sous les plus extrêmes réserves, car, bien qu'ils circulent et que le *Soir* s'en fasse l'écho, ils méritent confirmation.

Le budget et la réforme fiscale

Paris, 2 janvier. — Il semble bien difficile qu'un deuxième provisoire suffise et que le Sénat vote le budget avant le 31 décembre. Il faudrait obtenir de lui une rapidité que la Chambre haute n'est pas disposée à accorder. Nous venons d'en acquérir la certitude dans diverses conversations avec des sénateurs non soumis à la réélection et qui n'ont pas quitté Paris, aucun intérêt électoral ne les appelant dans leur département. Du reste, si un deuxième provisoire doit être encore nécessaire pour satisfaire les scrupules du Luxembourg, il ne faut pas croire qu'on y soit disposé à toucher fortement le budget que la Chambre a adopté.

Les changements, s'il y en a, seront légers et ne concerneront que des projets secondaires. Les dispositions sont des plus pacifiques chez les sénateurs non sortants et il ne semble guère que les nouveaux venus apportent des idées belliqueuses. Le cabinet Meline, s'il est encore vivant, aura donc son budget intact. M. Cochery a abandonné l'impôt sur la rente, mais on assure qu'il n'a pas renoncé à un système de réforme fiscale et qu'il en fait l'étude avec le directeur général des contributions directes dans le but de déposer un projet après le vote du budget.

Ce projet tendant à frapper la richesse acquise, augmenter l'impôt sur les valeurs mobilières, dégrever la terre. On ne peut rien dire d'un système dont l'on ne connaît pas encore, mais il faut souhaiterr qu'il ne soit pas de nature à causer l'émotion ressentie au moment où l'on a demandé l'impôt sur les rentes françaises qui fut combattu même par les amis du gouvernement.

Un mari assassin

Reims, 2 janvier. — Un crime a été commis dans notre ville, cette après-midi vers 5 heures, dans les circonstances suivantes :

Depuis deux ans, Arthur Houpet, cordonnier, âgé de quarante-cinq ans, vivait séparé de sa femme, Mme Valentine Montorgeol, âgée de trente-huit ans.

Les deux époux étaient en instance de divorce. L'homme habitait rue St-Crépin, la femme était allée loger rue des Murs.

Rien ne faisait prévoir que cette situation tournerait au drame. Aujourd'hui, M. Houpet quitta son domicile dans l'après-midi et se rendit chez sa femme ; il frappa à la porte. A peine lui avait-on ouvert que M. Houpet, qui tenait à la main un long couteau, en frappa Mme Houpet. Celle-ci, atteinte en pleine poitrine, tomba à la renverse en poussant un seul cri. Elle était morte.

Son horrible forfait accompli, le meurtrier sortit et se rendit à la gendarmerie pour se constituer prisonnier.

Pendant que M. Houpet était gardé au poste le brigadier de gendarmerie se rendait rue des Murs et trouvait le cadavre de la victime gisant dans la chambre.

M. Houpet a été arrêté.